



PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE DES MÉTIERS DU TOURISME, DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION (EMTHR)



SECTEUR | Éducation, formation et emploi

DURÉE | Décembre 2023 - Décembre 2027 (48 mois)

POPULATIONS CIBLES

Jeunes étudiants, chômeurs et professionnels du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration

POLITIQUES SECTORIELLES ET STRATÉGIES DE RÉFÉRENCE

Stratégie nationale de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels

ANCRAGE INSTITUTIONNEL

- direction générale du financement du développement du ministère de l'Économie et des Finances, qui confie la maîtrise d'ouvrage du projet à l'Agence de développement de l'enseignement technique ;
- ministère de l'Enseignement secondaire, technique et de la formation professionnelle.

BUDGET | 29 010 040 EUR (ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse 348 540 EUR ; contribution luxembourgeoise 28 661 500 EUR)



Le but du programme est de construire et mettre en fonction une nouvelle École des métiers du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration (EMTHR) au Bénin, qui sera la première école de ce type dans le pays. Cette nouvelle école s'inscrit dans la volonté gouvernementale de développer le secteur du tourisme, d'une part, et d'offrir une formation professionnelle de qualité aux jeunes, leur permettant une insertion professionnelle rapide à la suite de leur formation, d'autre part.

À terme, il s'agit d'accueillir 1 200 étudiants avec des prévisions d'effectifs croissants allant de 135 élèves la première année, à plus de 467 en année 4 et jusqu'à 678 élèves durant l'année 6. La répartition par filière suivante est envisagée : restauration (70 % de l'effectif), hôtellerie (20 %) et tourisme (10 %).

L'EMTHR est incluse dans un programme lancé par le gouvernement béninois de construction de huit écoles des métiers de référence sur l'ensemble du territoire afin d'apporter une solution au décalage entre la formation et le marché de l'emploi au Bénin, conformément à la nouvelle Stratégie nationale de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels adoptée en 2019.

Le programme EMTHR est développé et mis en œuvre par LuxDev à travers des délégations auprès des institutions nationales de la mise en œuvre des actions du programme, dont la principale est l'Agence de développement de l'enseignement technique qui aura en charge la construction de l'école, à travers une délégation à l'Agence pour la construction des infrastructures du secteur de l'éducation.

Le programme de surface prévu pour l'école des métiers se développera en deux phases :

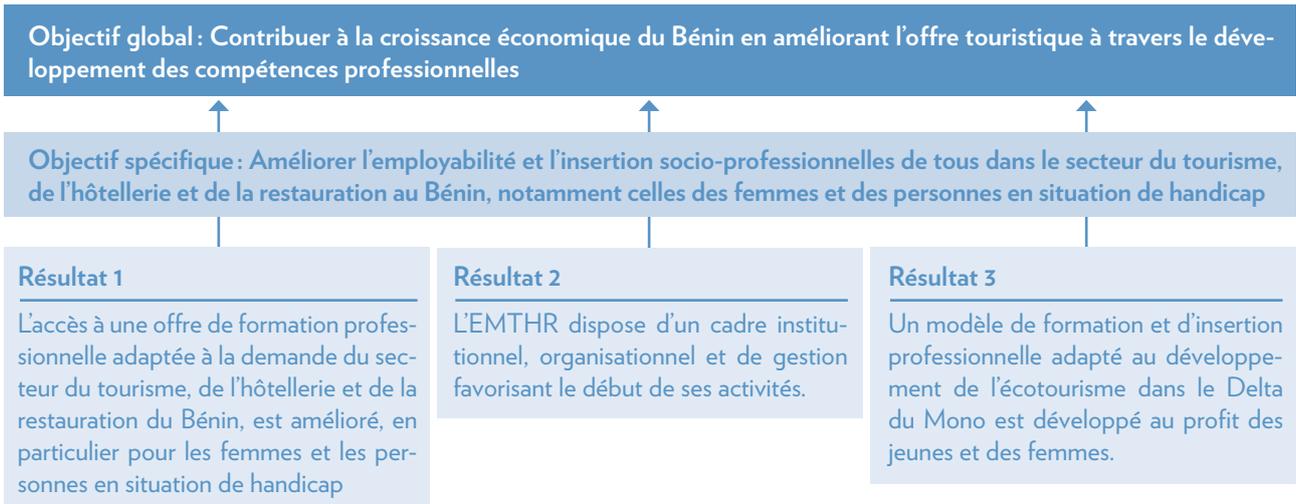
- une première, assurée par la présente intervention, qui intégrera des espaces académiques, des laboratoires d'apprentissage, des espaces techniques ainsi que d'un module administratif, des espaces d'accueil et des espaces verts ;
- une deuxième phase, non financée dans la présente version du projet peut être envisagée à moyen terme.

Idéalement, celle-ci serait lancée pendant la période d'exécution de ce programme, et doterait l'école des métiers d'une résidence pour les élèves et d'un hôtel d'application.

Le programme s'adressera aux étudiants et étudiantes qui bénéficieront d'une formation initiale dispensée par l'EMTHR leur permettant d'accéder rapidement au marché du travail dans le secteur du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration (THR). Le programme considère également comme bénéficiaires tous les professionnels, hommes et femmes, qui travaillent actuellement dans le secteur et qui bénéficieront de formations continues dispensées par l'école. L'EMTHR se dotera de critères d'admission qui garantiront l'équité d'accès entre les hommes et les femmes, ainsi que les personnes en situation de handicap et les jeunes issus de milieux défavorisés.

Ayant pour vocation de devenir une école de référence pour le secteur du THR, l'EMTHR contribuera au développement des autres institutions d'enseignement technique et professionnel du domaine THR au Bénin.

LOGIQUE DE L'INTERVENTION ET CHAÎNE DE RÉSULTATS



Le projet a reçu son mandat d'exécution fin décembre 2023. Les résultats suivants ont été obtenus :

- un accord de partenariat opérationnel avec l'Agence de développement de l'enseignement technique d'un montant de 10,75 M EUR a été signé en décembre 2023 permettant de lui assurer le rôle de maître d'ouvrage pour la construction de l'EMTHR ;
- un accord de partenariat opérationnel a été signé avec l'ONG Helvetas en décembre 2023 dans le cadre du résultat 3 du programme, avec pour objectif la promotion d'un modèle innovant d'insertion et de formation des jeunes et des femmes à travers des initiatives écotouristiques dans le Delta Mono. Le montant de cet accord s'élève à 1 M EUR puisqu'il s'agit d'un projet pilote, dont une partie est subdéléguée à une ONG locale, EcoBenin, en charge de la protection des ressources du Delta Mono et de la promotion de pratiques respectueuses de l'environnement ;
- un premier partenariat avec l'École hôtelière de Lausanne a été noué permettant ainsi l'élaboration d'une étude de cas pour la mise en place de l'EMTHR et d'une note de programmation constructions à destination du cabinet d'architecture pour la construction de ladite école ;
- le recrutement de l'assistance technique a été assuré avec l'assistant technique en appui à l'Agence pour la construction des infrastructures du secteur de l'éducation, accompagnant les travaux de conception et de construction de l'école depuis le 15 janvier 2024 et l'assistant technique principal du programme depuis le 1er mars 2024 ;
- une visite de l'École d'hôtellerie et de tourisme du Luxembourg (EHTL) a été organisée à Cotonou du 4 au 8 mars 2024 qui a eu pour but de définir le cadre et les modalités d'appuis de l'EHTL au gouvernement béninois ; et
- une étude des besoins de compétences professionnelles pour le secteur THR a été élaborée.

Les appuis à venir concernent entre autres :

- le démarrage des travaux de construction de la nouvelle EMTHR à partir de décembre 2024 ;
- la supervision du chantier avec le recrutement d'un cabinet spécialisé ;
- l'accompagnement dans la création légale de l'École des métiers, tout en renforçant les capacités de gestion et organisationnelles de l'EMTHR ;
- le développement d'un partenariat avec l'EHTL pour développer les curricula et les ressources documentaires ; et
- le recrutement et la formation des collaborateurs de l'EMTHR (administratifs et corps enseignant).

LUXDEV

Bureau Bénin | Zongo Ehuzu | Rue 5090 villa n°160 | Cotonou - BÉNIN
Email : office.benin@luxdev.lu



MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

